

A lush green forest scene with a stream and a fallen log bridge. The water is calm, reflecting the surrounding trees and the sky. The trees are dense and vibrant green, suggesting a healthy ecosystem. The overall atmosphere is peaceful and natural.

L'ECHO MONTPELLIERAIN

N° 28 – Janvier 2024

Adresse : 12 Route de Meursac-17260 Montpellier de Médillan

Tél : 05.46.91.62.89

E-mail : mairie@montpellierdemedillan.fr

Accueil du public du lundi au vendredi de
8H30 à 12H30

Sur rendez-vous

Lundi, mardi, jeudi après-midi
de 14H à 16H30

Pour vos démarches administratives ou pour des
renseignements, n'hésitez pas à nous contacter
par e-mail.



RPI MONTPELLIER-de-M./ST-ANDRE-DE-LIDON

Ecole maternelle et garderie périscolaire de
Montpellier-de-Médillan

Tél : 05.46.91.64.64

Ecole primaire et garderie périscolaire de
Saint-André-de-Lidon

Tél : 05.46.90.05.16

DECHETTERIES gérées par CYCLAD

JOURS	MONTPELLIER DE MEDILLAN	GEMOZAC
LUNDI	9H à 12H30—14H à 17H30	9H à 12H30—14H à 17H30
MARDI	9H à 12H30—14H à 17H30	9H à 12H30—14H à 17H30
MERCREDI	<i>FERME LE MERCREDI</i>	9H à 12H30—14H à 17H30
JEUDI	9H à 12H30—14H à 17H30	9H à 12H30—14H à 17H30
VENDREDI	9H à 12H30—14H à 17H30	9H à 12H30—14H à 17H30
SAMEDI	9H à 12H30—14H à 17H30	9H à 12H30—14H à 17H30

GENDARMERIES DE COZES ET DE GEMOZAC

Conditions d'accueil du public :

GEMOZAC : Tél : 05.46.94.20.19

- lundi et vendredi de 8 heures à 12 heures et le mercredi de 14 heures à 18 heures

COZES : Tél : 05.46.90.80.24

- du lundi au samedi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures
- dimanches et jours fériés : 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures



LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous

Permettez moi au nom de toute l'équipe municipale de vous présenter tous nos vœux pour cette nouvelle année.

En 2023 notre commune fut souvent citée dans l'actualité et le plus souvent pour des événements malheureux et même violent, qui personnellement, m'ont beaucoup affecté. J'espère ne pas revivre autant d'émotion en 2024.

L'inflation galopante de 2023 nous a tous concernés, le budget de la commune fut impacté à la même hauteur que notre portefeuille personnel et c'est pour cela que nous restons prudent sur nos investissements. Les travaux d'enfouissement rue du Petit Lauron sont terminés et nous attendons le retrait des anciens réseaux.

La rénovation de la maison Roudier est en partie réalisée et le premier logement est loué depuis 6 mois.

La fibre tant attendu par la majorité d'entre vous est normalement disponible pour tous mais le conseil ne se porte pas responsable des problèmes de dysfonctionnement, dû au passage aérien des réseaux, qui risque d'être interrompu à chaque tempête.

Pour ce qui est de la téléphonie mobile (Bouygues et SFR) projettent d'installer une antenne sur notre territoire. Sachez que nous essayons de trouver un emplacement approprié à cet édifice car celui proposé par l'installateur ne nous satisfait pas du tout.

Ces dernières semaines, mais aussi début 2024, des techniciens de Eau 17 (syndicat des eaux) vous appellent pour la vérification de vos assainissements, dont le dernier contrôle date de plus de 10 ans. Beaucoup d'entre vous revendique la non cohérence de l'obligation de l'acte et le fait que ce ne soit pas gratuit. Cette obligation gouvernementale date de 2012, Eau 17 a retardé au maximum cette période mais a dû s'y conformer.

Votre équipe municipale va, en 2024, continuer à faire des économies partout où il est possible d'en faire mais aussi chercher des subventions pour réaliser un maximum de projets :

- Les travaux d'enfouissement route de Meursac vont se réaliser sur cette année conjointement avec le département ;
- La fin de la rénovation de la maison Roudier afin de nous apporter un nouveau loyer d'ici la fin d'année ;
- Un projet panneau photovoltaïque sur nos bâtiments pour l'autoconsommation est à l'étude, pour faire des économies sur le long terme ;
- La continuité aussi de notre programme de réfection de la voirie qui coûte, comme le reste, de plus en plus chère.

Il y aura aussi cette année, comme d'habitude, les manifestations de nos associations et la fête du 27 juillet.

Que 2024 vous apporte joie, santé et bonheur à tous.

Thierry Georgeon

BUDGET DE L'ANNEE 2022

BUDGET PRIMITIF COMMUNAL

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Dépenses réelles en 2022	Dépenses réelles en 2023	BUDGET PRIMITIF 2023
Chapitre 011 : Charges à caractère général (eau, EDF...)	102 416.39 €	136 100.81 €	141 188.88 €
Chapitre 012 : Frais de personnel	146 231.91 €	179 867.32 €	181 547.12 €
Chapitre 14 : Attribution compensation CDC	9 325.00 €	9 325.00 €	10 000.00 €
Chapitre 65 : Autres charges : indemnités, participations	69 390.12 €	79 308.29 €	79 398.29 €
Chapitre 66 : Charges financières	1 164.12 €	303.39 €	590.84 €
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles : titres annulés, secours	433.88 €	0 €	0.00 €
Chapitre 68 : Dotations provisions	719.70 €	1 120.25 €	1 800.00 €
Opérations d'ordre (023 vir vers l'Investissement + 042 cessions)	11 146.63 €	36 860.63 €	361 300.00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	340 827.75 €	442 885.69 €	775 825.42 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Recettes réelles en 2022	Recettes réelles en 2023	BUDGET PRIMITIF 2023
Chapitre 70 : Cantine, concessions cimetière...	48 211.59 €	23 211.45 €	20 989.81 €
Chapitre 73 : Impôts et taxes	272 762.21 €	283607.57 €	238 300.00 €
Chapitre 74 : Dotations	100 788.20 €	87 365.32 €	77 238.00 €
Chapitre 75 : Locations immeubles communaux	30 268.37 €	30 562.99 €	31 000.00 €
: Excédent du budget annexe	25 564.50 €		
Chapitre 76 : Produits financiers	3.45 €	5.75 €	0 €
Chapitre 77 : Produits exceptionnels	2 781.28 €	10 861.06 €	0 €
013 : atténuations de charge	14 173.23 €	22 651.13 €	10 000.00 €
Résultat reporté N + 1	449 253.95 €	398 297.61 €	398 297,61 €
042 : opérations d'ordre		14 914.00 €	0 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	918 242.28 €	871 476.88 €	775 825.42 €

SUBVENTIONS COMMUNALES 2023

Le Conseil vote les subventions communales pour le budget 2023 : 1 940.00€

- ACCA Montpellier : 160 €
- Clin d'œil : 160 €
- M de M Club de loisirs : 160 €
- Alpine Renault Saintonge : 160 €
- Association Saint martin : 160 €
- Association des parents d'élèves: les Saint'illan..... : 160 €
- Fondation Bergonié : 100 €
- Hôpital pour enfants POITIERS : 50 €
- Banque alimentaire..... : 100 €
- Ligue contre le cancer : 50 €
- Secours catholique Gémozac : 50 €
- Foyer socio-éducatif du collège de Gémozac..... : 150 €
- Restos du cœur..... : 50 €
- France Alzheimer 17..... : 50 €
- AFM Téléthon..... : 50 €
- APF France Handicap..... : 50 €
- FREDON Charente Maritime..... : 180 €
- Association prévention routière..... : 50 €
- Association des sclérosés en plaques..... : 50 €

DEPENSES DE L'ANNEE 2023

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2023

OPERATIONS	Budget 2023	Réalisé 2023
MAISON DUBAN	1 200.00 €	0 €
MAISON ROUDIER (TRAVAUX)	357 469.12 €	205 643.62 €
SDEER-ECLAIRAGE PUBLIC	7 000.00 €	615.40 €
ECOLE	4 500.00 €	1 465.67 €
MAIRIE	20 000.00 €	511.39 €
TRAVAUX EGLISE	20 000.00 €	0 €
VOIRIE	56 300.00 €	17 773.09 €
PRESBYTERE LOGEMENTS COMMUNAUX	4 000.00 €	492.56 €
TRAVAUX SALLE DES FETES	42 095.00 €	5 319.33 €
LOGEMENTS ECOLE	2 000.00 €	600.00 €
TRAVAUX CIMETIERE	10 000.00 €	3 816.41 €
ATELIERS - ACHAT MATÉRIEL	43 039.36 €	38 385.96 €
AIRE DE LOISIRS	2 000.00 €	0 €
OPÉRATIONS D'ORDRE	41 344.73€	18 433.51 €
ANNUITÉS CAPITAL EMPRUNTS EN EUROS	9 200.00 €	9 121.04 €
CAUTIONS LOGEMENTS COMMUNAUX REVERSÉES	450.00 €	1 100.00 €
Total Général Dépenses	620 598.21 €	303 277.98 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2023

OPÉRATIONS	Budget 2023	Réalisé 2023
DEFENSE INCENDIE—SUBVENTIONS ETAT ET DÉPARTEMENT	20 282.00 €	15 212.86 €
MAISON ROUDIER	24 488.00 €	0 €
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	340 000.00 €	340 000.00 €
OPERATIONS D'ORDRE-TOITURE ATELIERS MUNICIPAUX	54 616.29 €	11 146.63 €
OPÉRATIONS D'ORDRE-SDEER	2 095.00 €	615.40 €
EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISÉS	179 116.92 €	179 116.92€
TAXE D'AMÉNAGEMENT	0 €	7 880.28€
Total Général Recettes	620 598.21€	553 972.09€

TAXES COMMUNALES

Le Conseil municipal avait décidé de conserver les mêmes taux d'imposition en 2023.

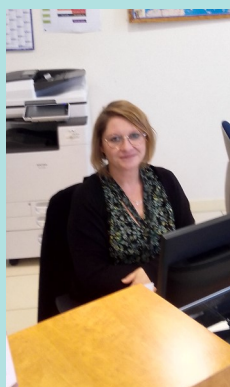
Le taux communal de la taxe sur les propriétés bâties doit être cumulé avec celui de la TFPB départementale qui est égal en Charente-Maritime à 21,50%.

TAXES 2022	Taux communaux 2023	Produit attendu 2023 prévisionnel
Taxe Foncier bâti	9.01 % + 21.50 %	224 889,00 €
Taxe Foncier non bâti	32.43 %	21 728,00 €
	TOTAL	246 617,00 €

PERSONNEL COMMUNAL

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1er JANVIER 2023

PERSONNEL COMMUNAL	FONCTIONS	Taux horaire
Aurore CHANEZ	Adjoint administratif (secrétariat de mairie)	35H/semaine
Sylvie NICOLLE	Adjoint technique (cantine, entretien et bâtiments communaux)	30H/semaine
Catherine REMBERT	Adjoint technique (garderie)	9H/semaine
Marie-France CHOLLET	Adjoint technique (cantine, garderie, entretien école et mairie)	15H/semaine
Sandra VIAUD	Adjoint technique (entretien bâtiments communaux et espaces verts)	15H/semaine
Estelle GONCALVES DA SILVA	Adjoint technique (garderie, cantine)	12H/semaine
Kevin GARREAUD	Agent technique (entretien bâtiments communaux et espaces verts)	24H/semaine
Lydia MOREAU	Agent technique (entretien bâtiments communaux)	2H/semaine



Aurore Chanez



Sylvie Nicolle



Marie-France Chollet



Catherine Rembert



Estelle Goncalves
Da Silva



Kevin Garreaud



Sandra Viaud

Commissions des membres du conseil municipal

CdC de Gémozac et de la Saintonge Viticole :
Monsieur le Maire Thierry GEORGEON et **Première adjointe** Annick JACAUD

SIVU R.P.I. Montpellier/Saint-André :
GEORGEON Thierry, GUERIN Vanessa, RAISON Sandrine, PLAUD Richard, NEAU Cyril

Conseil d'école :
GEORGEON Thierry, BORDET Céline, RAISON Sandrine, GUERIN Vanessa, POLLET Mireille

Syndicat d'électrification :
Un grand électeur :
LAINE Christian

Eau17 (syndicat des eaux 17) :
Un délégué titulaire : Thierry GEORGEON et **une déléguée suppléante :** Annick JACAUD

Syndicat départemental des chemins :
Un électeur : LAINE Christian

Soluris (syndicat informatique) :
POLLET Mireille (titulaire) et SORIGNET Michelle (suppléante)

Commission des bâtiments :
NICOLLE Eric, JEANNAUD Michèle, GUERIN Vanessa, DECOMBE Christian, PLAUD Richard

Commission de la voirie :
LAINE Christian, DECOMBE Christian, JEANNAUD Michèle, PICOULET Damien, LAINE Jean-Marie, PLAUD Richard, NEAU Cyril.

Commission Fête, cérémonies et associations :
JACAUD Annick, POLLET Mireille, JEANNAUD Michèle, LAINE Christian, NICOLLE Eric, NEAU Cyril, DECOMBE Christian, PLAUD Richard.
Hors conseil : MOUNIER Damien, TOURNIER Gaël, TROTIN Jean-Paul

Révision liste électorale :
Déléguée de l'Administration :
JEANNAUD Michèle

Commission urbanisme, environnement et cimetière :
JACAUD Annick, POLLET Mireille, RAISON Sandrine, BORDET Céline, DECOMBE Christian

Commission bulletin municipal :
POLLET Mireille, BORDET Céline, Cyril NEAU

Commission scolaire et cantine :
BORDET Céline, RAISON Sandrine, GUERIN Vanessa, PLAUD Richard.

Commission scolaire de la CdC :
POLLET Mireille, PLAUD Richard.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

DEMANDES DE CARTE D'IDENTITE OU DE PASSEPORT

La commune ne peut plus instruire les dossiers de demandes de carte d'identité et de passeport, il faut maintenant prendre rendez-vous dans les mairies habilitées :

Mairie de Gémozac : Tél : 05.46.94.20.35 sur RDV (possibilité de prendre RDV sur internet)

Mairie de Cozes : Tél : 05.46.90.90.97 sur RDV (possibilité de prendre RDV sur internet)

Mairie de Saint Georges de Didonne : Tél : 05.46.05.07.27 sur RDV

Mairie de Pons : Tél : 05.46.91.46.46 sur RDV

Mairie de Saintes : Tél : 05.46.92.34.45 sur RDV

Nous avons en mairie des formulaires de demandes à remplir et tous les renseignements nécessaires. Vous pouvez pré-remplir le formulaire sur internet :

<https://franceconnect.gouv.fr/>

MAILS D'INFOS POUR LES HABITANTS DE LA COMMUNE

Si vous souhaitez bénéficier des informations de la mairie (manifestations, informations diverses, demandes à la population, décès de personnes domiciliées sur la commune avec l'accord des familles) etc. Vous pouvez recevoir les informations directement sur votre mail : les informations vous sont envoyées par la Mairie, il suffit de remplir un formulaire d'autorisation ci-dessous ou disponible à la mairie.

Coupon à découper et à renvoyer à la mairie ou à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

Monsieur et/ou Madamesouhaite(nt) recevoir par mail les informations concernant la commune.

Mail :

.....

A Le

Signature Madame

Signature Monsieur

Jours d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.



Vous pouvez retrouver toutes les informations de la commune sur le site internet : www.montpellierdemedillan.fr

ACTUALITÉS ▼



TRANSPORT A LA DEMANDE DEPUIS VOTRE DOMICILE

Au regard des difficultés de déplacement que peuvent rencontrer de nombreux charentais-maritimes vivant en milieu rural, la Région Nouvelle-Aquitaine tient

MAISONS FRANCE SERVICES

MAISON FRANCE SERVICES : relais : numéro d'appel après la fermeture des services : 05 46.001.001 de 16H à 20H MAISON

TARIFS DE LA CANTINE : repas livrés par API Royan

Repas enfants : 2.50 €
Repas adultes : 4.70 €

GARDERIE PERISCOLAIRE

Pas d'augmentation des tarifs de la garderie :

- carte de 30 H : 25 €
- 1 heure : 1 €
- Carte de 10 H : 9 €
- carte de 60 H : 45 €
- carte de 100H : 74 €



NOUVEAUTES POUR LE REGLEMENT DE LA CANTINE ET DE LA GARDERIE

A partir de la rentrée scolaire 2022/2023 et suite à la fermeture de la Trésorerie de Gémozac, les régies de recettes municipales acceptant les chèques et les espèces seront supprimées. Les parents pourront régler soit par internet TIPI, soit chez le buraliste en espèces ou carte bancaire, soit par prélèvement automatique.

LOCATION SALLE DES FÊTES : PERSONNES DE LA COMMUNE

	ETE		HIVER	
2 jours avec cuisine	110 €		140 €	
+ forfait vaisselle	+ 30 €		+ 30 €	
Caution	200 €		200 €	

Pour les personnes qui n'habitent pas la commune, les tarifs diffèrent et ils doivent se renseigner à la mairie.



La Communauté de Communes de Gémozac et de la Saintonge Viticole

vous accueille du lundi au vendredi de 9 heures à 12 h 30
et de 14 heures à 18 heures
au 32-34 avenue de la Victoire 17260 Gémozac

Téléphone 05 46 94 50 19

Site internet : www.cdcgemozac.fr

SECTEUR ENFANCE

- Service Relais Petite Enfance (voir pièce jointe)
- Crèche à Tesson
- Lieu d'accueil parents enfants (voir pièce jointe)

SECTEUR JEUNESSE

- Centre de Loisirs de Rétaud
- Centre de Loisirs de Gémozac
- Club Ados Loisirs

SERVICES À LA PERSONNE

- Service d'aide et d'accompagnement à domicile
- SSIAD Trema (22 rue du Général Leclerc à Gémozac) 05 46 42 19 19
- Contrat local de Santé
- Conseiller numérique
- Permanence d'un conciliateur de justice à partir de janvier les 2^e vendredi après-midi de chaque mois dans les locaux de la CDC
- Permanence d'un agent des finances publiques sur rendez-vous tous les mardi après-midi dans les locaux de la CDC.

DÉCHETS

- La Redevance
- La collecte et les déchèteries par Cyclad

URBANISME - ENERGIE, HABITAT ET ENVIRONNEMENT

- Autorisation d'urbanisme
- Conseil d'architecture de l'urbanisme et de l'environnement (CAUE) – permanence dans les locaux de la CDC 1*/trimestre
- Saintonge Habitat Energie, - permanence les 3^e lundi du mois dans les locaux de la CDC

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

- Chasse aux trésors sur les églises romanes
- Vélorail de Saintonge
- Les Plaisirs de saison

SERVICE GRATUIT

La CDC de Gémozac vient de recruter son nouveau conseiller numérique France Services.

Sa mission : rendre autonome et accompagner les citoyens, jeunes et moins jeunes, dans leurs usages des outils numériques.



Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc.)



Naviguer sur Internet



Envoyer, recevoir, gérer ses courriels



Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone



Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques



Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique



Apprendre les bases du traitement de texte

PRENEZ RENDEZ-VOUS !

conseillernumerique@cdcgemozac.fr
Monsieur Yves QUENTIN : 06 07 32 77 84

LIEU ACCUEIL ENFANTS PARENTS

OÙ ET QUAND ?

Gémozac

Ouvert pendant la période scolaire, tous les jeudis matin de 9 heures à 12 heures à la salle des associations rue du Maréchal Foch (à côté de l'aire de jeux)

Rioux

Ouvert pendant les petites vacances scolaires, tous les jeudis matin de 9 heures à 12 heures à l'ancienne école, 2 rue Saint-André.

Renseignements 05 46 93 66 99



INFOS PRATIQUES



Derrière l'école, le terrain de basket ainsi que les jeux pour enfants.



A la disposition de tous, l'installation d'une aire de pique-nique située à côté de la salle des fêtes, ainsi qu'un terrain de pétanque.

Un défibrillateur se situe à l'entrée du cabinet médical

Cabinet Médical ESCULAPE
10 route de Meursac
Montpellier de Médillan
05 46 91 60 88
scm.esculape@gmail.com

Médecins généralistes

Philippe DEVEDEIX
José GALVEZ
Romain GELLIS

Dentiste

Sébastien SALLABERRY

Podologues

Maxime PERRIN
Laurent RUTAULT

Infirmiers

Hélène DELAGE
Xavier REBOUX
Elodie HELIAS

Kinésithérapeutes

Frédéric MAIGE
Nicolas DOREAU

Au sein du cabinet médical Esculape, le docteur MAIGE, formé à l'Ecole du Dos mail 14, propose une suite de soins de prévention contre le mal de dos. Les séances ont lieu à la salle associative près de l'église.

Contact 06 18 00 52 06

Le village des Joguets

Travaux de voirie effectué de février à mars dans le village des Joguets.



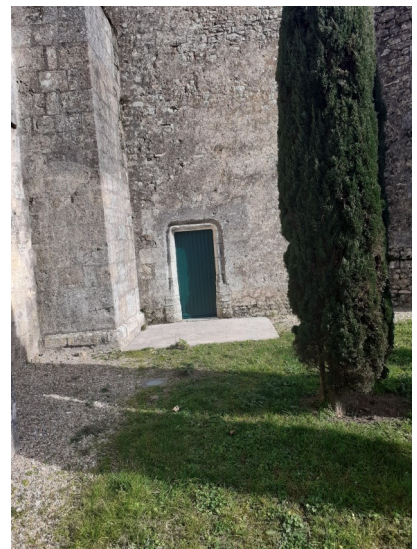
Ecole maternelle

Plantation de deux muriers platanes dans la cour de l'école.



Les portes de l'église

Après un décapage et nettoyage, une peinture a été appliquée aux portes de l'église.



La maison Roudier

Le premier logement a été achevé et loué au 1^{er} juin.

Le second est en cours de rénovation.



LES VŒUX DU MAIRE

Le 14 janvier on eu lieu les traditionnels vœux du maire après 2 ans d'absence.



Notre conseiller municipal, Richard Plaud, a exposé son œuvre, une tour Eiffel, qui compte pas moins de 600 000 allumettes.



REPAS COMMUNAL 2023

Le 19 mars 2023, la municipalité conviait les Montpelliérains âgés de plus de 65 ans à se retrouver autour du repas communal.



**Prochain repas communal :
dimanche 10 mars
2024.**

Au menu :

Apéritif
Velouté de potiron
au lard
Dos de perche sur
fondu de poireaux
Trou charentais
Noix de jambon braisé et accompagnement
Fromages
Entremet poire caramel
Café



Comme toujours, offert aux plus de 65 ans et au prix de 27 euros pour les accompagnants.